

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT UNITE DE CHIRURGIE PEDIATRIQUE A



1 – Concerne :

Les adultes accompagnants les enfants hospitalisés.

2 – Informations :

- La visite des médecins a lieu 2 fois par jour : **entre 7h30 et 8h30 et entre 16h30 et 18h.**
- **La couchette doit être refermée avant 8 heures.**
- L'adulte qui dort auprès de l'enfant doit **être habillé**, de jour comme de nuit, par respect pour tous.
- **Ne pas apporter aliments, boissons, confiseries** à votre enfant ; **ne rien donner à son petit voisin** : il peut avoir un régime ou devoir être à jeun.
- **Dans un souci de sécurité alimentaire et de responsabilité du CHRU, les biberons donnés à l'enfant sont préparés en biberonnerie centralisée** avec une gamme de lait assez large, mais si toutefois votre enfant suit un régime spécifique n'ayant pas d'équivalent au CHRU, **vous pouvez apporter une boîte de lait neuve**. Les biberons seront préparés à la biberonnerie.
- Il est strictement **interdit de fumer et/ou de vapoter** dans l'enceinte de l'hôpital.
- Pour éviter les accidents, **relevez les barrières du lit de votre enfant dès que vous vous éloignez.**
- Si vous vous absentez du service, merci **de prévenir le personnel.**
- Le personnel du service est tenu au **secret professionnel** et ne vous donnera donc aucun renseignement concernant les autres enfants. Merci de rester discret.

- Par mesure d'hygiène, **les poussettes ne doivent pas rester dans les chambres**. Vous pourrez les ranger dans votre voiture une fois l'enfant installé dans sa chambre.
- Malgré notre attention, **nous ne pouvons garantir la sécurité des objets, jeux et jouets ou vêtements** laissés dans les chambres des enfants. Si vous voulez déposer des objets de valeurs, faites en la demande au personnel de l'unité.
- Pour avoir un **accès WIFI**, vous pouvez faire la demande au personnel de l'unité qui la transmettra au service informatique.
- **Après 21h, merci de ne plus sortir de l'unité** pour la sécurité des enfants hospitalisés.
- Merci de nous **remettre le questionnaire de satisfaction rempli avant de partir**.

En respectant ces consignes, vous contribuerez au bon déroulement de l'hospitalisation de votre enfant dans un climat de confiance mutuelle :

comme pour vous, c'est notre priorité.

Rédaction : Bey Séverine, cadre de santé de l'unité de chirurgie pédiatrique A
--

Approbation : Pr de Billy, responsable de structure interne
